

Bayeux, le 29/04/2021

Aux élèves et leurs parents,

Au personnel pour information,

Conformément aux annonces ministérielles, tous les élèves reprendront le chemin du collège à partir du lundi 3 mai 2021 en fonction de leur emploi du temps habituel.

Si vous souhaitez modifier le régime de demi-pension pour vos enfants jusqu'à la fin de l'année scolaire, il vous appartient de vous manifester par écrit au plus tard le vendredi 7 mai au bureau de l'Intendance.

Les consignes en lien avec les gestes barrières sont bien évidemment maintenues. Les cours en EPS ne pourront être dispensés qu'à l'extérieur.

Nous vous rappelons qu'il appartient de s'isoler en cas de symptômes évocateurs de la COVID 19. De plus, en cas de situation cas contact ou positivité, les familles doivent informer immédiatement la direction de l'établissement. En cas de test positif pour un élève concerné, la famille devra attester de cette positivité avec les résultats du test ou fournir une attestation sur l'honneur.

Restant à votre écoute si besoin

L'équipe de direction